



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

N° Spécial

20 janvier 2023

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 20 janvier 2023

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ	Page
DCL/BRGE N°2023-013	13.01.2023	Arrêté portant retrait de l'agrément autorisant Madame Sophia AYACHE, à exploiter un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé « ACTEURS DE NOS CONDUITES ».	3

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Arrêté DCL/BRGE n° 013 du 13 janvier 2023, portant retrait de l'agrément autorisant Madame Sophia AYACHE, à exploiter un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé « ACTEURS DE NOS CONDUITES ».

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- Vu** Le code de la route, notamment ses articles L. 212-1 à L. 212-5, L. 213-1 à L. 213-7, L. 223-6, R. 212-1 à R. 213-6, R. 223-5 à R. 223-9 ;
- Vu** Le Décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX, en qualité de Préfet des Hauts de Seine ;
- Vu** L'arrêté modifié du 26 juin 2012 fixant les conditions d'exploitation des établissements chargés d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière ;
- Vu** L'arrêté DCL/BRGE n° 126 du 29 avril 2021 autorisant Madame Sophia AYACHE à exploiter un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé « **ACTEURS DE NOS CONDUITES** » dont le siège est situé 96, rue Louis Roussel – Résidence les Oliviers – 34070 Montpellier ;
- Vu** L'arrêté modificatif DCL/BRGE n° 31 du 07 février 2022, autorisant Madame Sophia AYACHE à exploiter un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé « **ACTEURS DE NOS CONDUITES** » dont le siège est situé 724, avenue du Maréchal Leclerc – Résidence Flower - 34070 Montpellier ;
- Vu** Le courriel de Madame Sophia AYACHE, informant de son souhait de ne plus dispenser les stages, faute de salle dans les Hauts-de-Seine ;
- Sur** Proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté modifié DCL/BRGE n° 126 du 29 avril 2021, autorisant Madame Sophia AYACHE à dispenser des stages de sensibilisation à la sécurité routière dans les Hauts-de-Seine est abrogé ;

ARTICLE 2 : Il est procédé au retrait de l'agrément n° R 21 092 0003 0 attribué à Madame Sophia AYACHE ;

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine, le Délégué à l'Education Routière des Hauts-de-Seine, le Directeur Départemental de la Protection des Populations des Hauts de- Seine et le Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet, et par délégation
L'Attaché principal, Chef de bureau

Signé

Jérémie HOMBOURGER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>